

Fiche 60: Les stratégies à l'œuvre pour faire face aux défis de l'évolution du régime de santé et des services sociaux

Créé sur une base de solidarité sociale face au risque santé et bien-être, le système de la santé et des services sociaux répond à de réels besoins, ce qui explique sa croissance rapide. La santé des Québécois s'améliore. Mais ce succès devient rapidement un défi de croissance.

Dès les années 1988, des mesures se mettent en place pour limiter les coûts, tout en visant la pérennité du système, concomitamment à des changements substantiels de l'environnement économique et politique.

Les mesures développées au fil du temps, loin d'être des réponses ponctuelles à un problème identifié, se sont toutes perpétuées, voire accentuées, les convertissant en stratégies. Ces mesures se présentent comme un agglomérat d'initiatives ayant un air de famille plus qu'une stratégie d'ensemble. Les uns y verront une tentative désespérée pour sauvegarder un service public, tandis que d'autres y verront un grignotage sans relâche d'un système public par des intérêts privés. Même s'il s'agit de mesures disparates en soi, elles ont toutes le même sens de limiter les coûts tout en préservant le système ; elles ne fonctionnent plus comme des mesures en soi, mais s'influencent ce qui peut en démultiplier les effets de manière exponentielle et pas toujours de façon positive pour l'utilisateur. Au fil du temps, ces mesures sont devenues une stratégie organisée de désengagement de l'État.

Toutes ces stratégies s'appliquent à l'ensemble du RSSS mais certaines ont un impact particulièrement important en DI et TSA et depuis très longtemps.

- 1) Créer et laisser croître les listes d'attente**
- 2) Désassurer certaines prestations ou certains services**
- 3) Faire des compressions budgétaires**
- 4) Faire appel à la contribution des familles et à la responsabilité individuelle**
- 5) Réformer les structures**
- 6) Introduire et appliquer les principes de la nouvelle gestion publique, directement inspirés de la gestion privée.**
- 7) Transférer des responsabilités à la communauté**
- 8) Contractualiser une partie des services publics avec des organisations privées**
- 9) Créer des structures médicales privées en parallèle du réseau public.**

Pour plus de précision sur ces différentes mesures, voir les 6 fiches suivantes.